RH Fabrique

Le Parc des Tendances

22.05.2025

Centre de convention
ArchParc • Archamps

Centre de Convention

ARCHPARC · MY BUSINESS COOL · ClubRH · apec · La Région Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises · CCI Haute-Savoie · Mouvement des Entreprises de France Haute-Savoie · OPIIC RH · cpme 74

DOSSIER EXPOSANT

Pourquoi exposer

Pourquoi : ***Faites découvrir vos tendances et solutions innovantes aux entreprises, organisations et services RH de la région.***

Les visiteurs : Plus de 200 employeurs de la région, tous secteurs confondus.

Objectif du salon : Aider les employeurs à mieux recruter et fidéliser.
Le salon vous offre une véritable plateforme de visibilité :

- ✓ Présenter des outils et services dédiés au recrutement et à la gestion des talents
- ✓ Échanger directement avec des décideurs et construire des partenariats solides

THÉMATIQUES ABORDÉES

DIGITALISATION ET IA
Automatisation, solutions numériques pour améliorer la communication interne, le bien-être des salariés à travers des outils digitaux

QUALITÉ DE VIE et CONDITIONS DE TRAVAIL
Prévention des risques, santé au travail, ergonomie, psychologie, médecine du travail, coaching, marque employeur, teambuilding…

POLITIQUE EMPLOI / FORMATION INNOVANTE
La compétence au cœur de la performance de l'organisation.

INCLUSION ET DIVERSITÉ
Experts en sensibilisation et accompagnement des organisations…

RÉGLEMENTATION ET CONSEIL RH
Aspects juridiques, dialogue social,…

MOBILITÉ ET FLEXIBILITÉ
Mobilité, travail hybride, télétravail, organisation du travail,…

SOLUTIONS DE RECRUTEMENT INNOVANTES
Table ronde et retour d'expérience, optimiser sa stratégie de recrutement.

Pratique

Organisateurs :

RH Fabrique
organisation@rh-fabrique-archparc.fr

Commissaire Général
Myriam Richaud
Tél +33 6 20 80 49 47

Dir. Partenariat
Noel Mercier
Tél +33 6 08 07 75 85

Dir. Technique
Guillaume Lusteaux
Tél +33 6 46 69 58 99

À Proximité

Hôtel Ibis* porte sud de Genève**
Route de Chosal, 23 Rue Ada Byron
74160 ARCHAMPS
+33 4 50 95 38 18
H1178@accor.com

Restaurant P com Pizza
Esplanade du cinéma Pathé,
74160 Archamps
+33 4 50 85 00 91

Taxi du Genevois
+33 6 09 60 06 09

RH Fabrique
Le Parc des Tendances

Vous trouverez dans ce dossier les informations et documents utiles pour votre participation à notre salon RH Fabrique. Toute question d'ordre technique plus détaillées seront traitées à la suite de votre inscription.

Lieu & adresse :
Centre de Convention by Archparc
480 rue Richard Gurley Drew
74160 Archamps

Dates et heures d'ouverture :
Jeudi 22 mai 2025 de 9h à 18h

À votre arrivée, venez nous retrouver au commissariat général, situé à l'accueil. Nous aurons le plaisir de vous y accueillir et vous remettre votre badge. Une permanence est assurée pendant toute la durée du salon.

Nous vérifions tout le matériel et les prestations incluses dans votre réservation au fur et à mesure de leur installation. Cependant, certains problèmes peuvent échapper à notre vigilance. Nous vous demandons donc de nous signaler immédiatement tout manque ou défaut afin que nous puissions réagir rapidement.

Bonne préparation.

Planning

MONTAGE | OUVERTURE | DÉMONTAGE

<table>
<tr><th>Horaires</th><th colspan="2">Montage</th><th>Ouverture visiteurs</th></tr>
<tr><th></th><th>20 mai</th><th>21 mai</th><th>22 mai</th></tr>
<tr><td>07h00 – 08h00</td><td rowspan="10">Montage
08h00 – 17h00</td><td></td><td rowspan="2">Accueil exposants
7h00 – 9h00</td></tr>
<tr><td>08h00 – 09h00</td><td></td></tr>
<tr><td>10h00 – 11h00</td><td rowspan="8">Installation exposant
10h00 – 16h00</td><td rowspan="11">Ouverture visiteurs
09h00 – 18h00</td></tr>
<tr><td>11h00 – 12h00</td></tr>
<tr><td>12h00 – 13h00</td></tr>
<tr><td>13h00 – 14h00</td></tr>
<tr><td>14h00 – 15h00</td></tr>
<tr><td>15h00 – 16h00</td></tr>
<tr><td>16h00 – 17h00</td><td></td></tr>
<tr><td>17h00 – 18h00</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>18h00 – 19h00</td><td colspan="2"></td><td rowspan="3">Afterwork
18h00– 21h00</td></tr>
<tr><td>19h00 – 20h00</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>20h00 – 21h00</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>21h00 – 22h00</td><td colspan="2"></td><td rowspan="2">Démontage stands exposants
21h00 – 23h00</td></tr>
<tr><td>22h00 – 23h00</td><td colspan="2"></td></tr>
<tr><td>23h00 – 24h00</td><td colspan="3"></td></tr>
</table>

Planning à titre indicatif - Susceptible de modification par les organisateurs.
Nous attirons votre attention sur la nécessité de votre présence impérative sur le salon au plus tard le mardi 21 mai avant 16 h afin de vous garantir un bon suivi de votre installation.

Accès

STATIONNEMENT

PLAN |

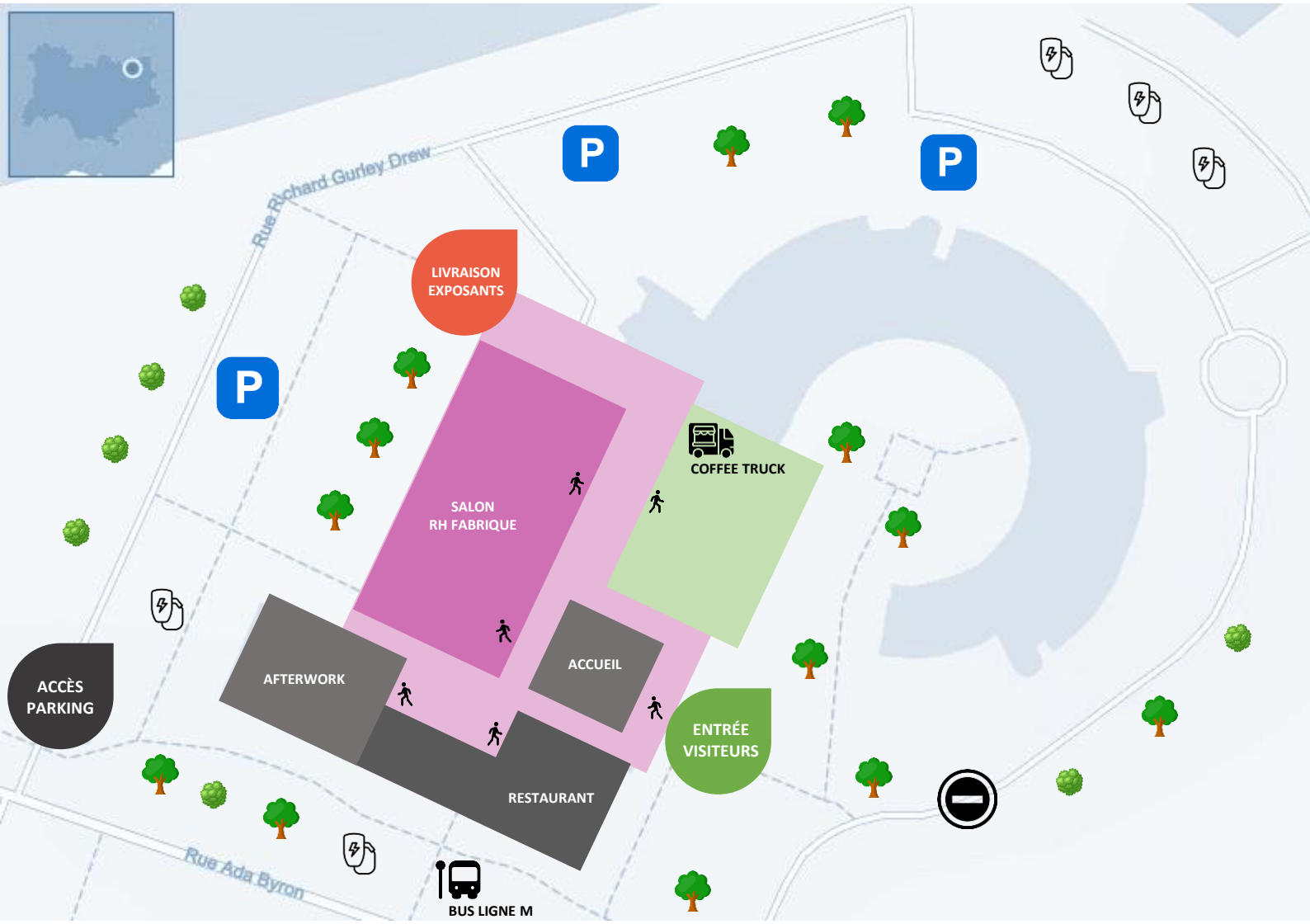

ENTRÉE PRINCIPALE :
Piéton : Entrée – 480 rue Richard Gurley Drew
Bus : Lignes M – station Centre de Convention

LIVRAISON :
Entrée : 112 rue Richard Gurley Drew : montage /démontage – accès livraisons

La vitesse maximale autorisée pour les véhicules est fixée à 20km/h. Tout stationnement, même de courte durée, est interdit hors des parkings et des aires aménagées et balisées à cet effet. L'accès des caravanes ou des camping-cars n'est pas autorisé sur le parc. Il est interdit de s'arrêter sur les voies prioritaires réservées aux pompiers et aux Services de Sécurité. Pendant l'ouverture au public, aucun stationnement ni stockage d'aucune sorte n'est autorisé autour du centre, en particulier sur les périmètres de sécurité.

Plan

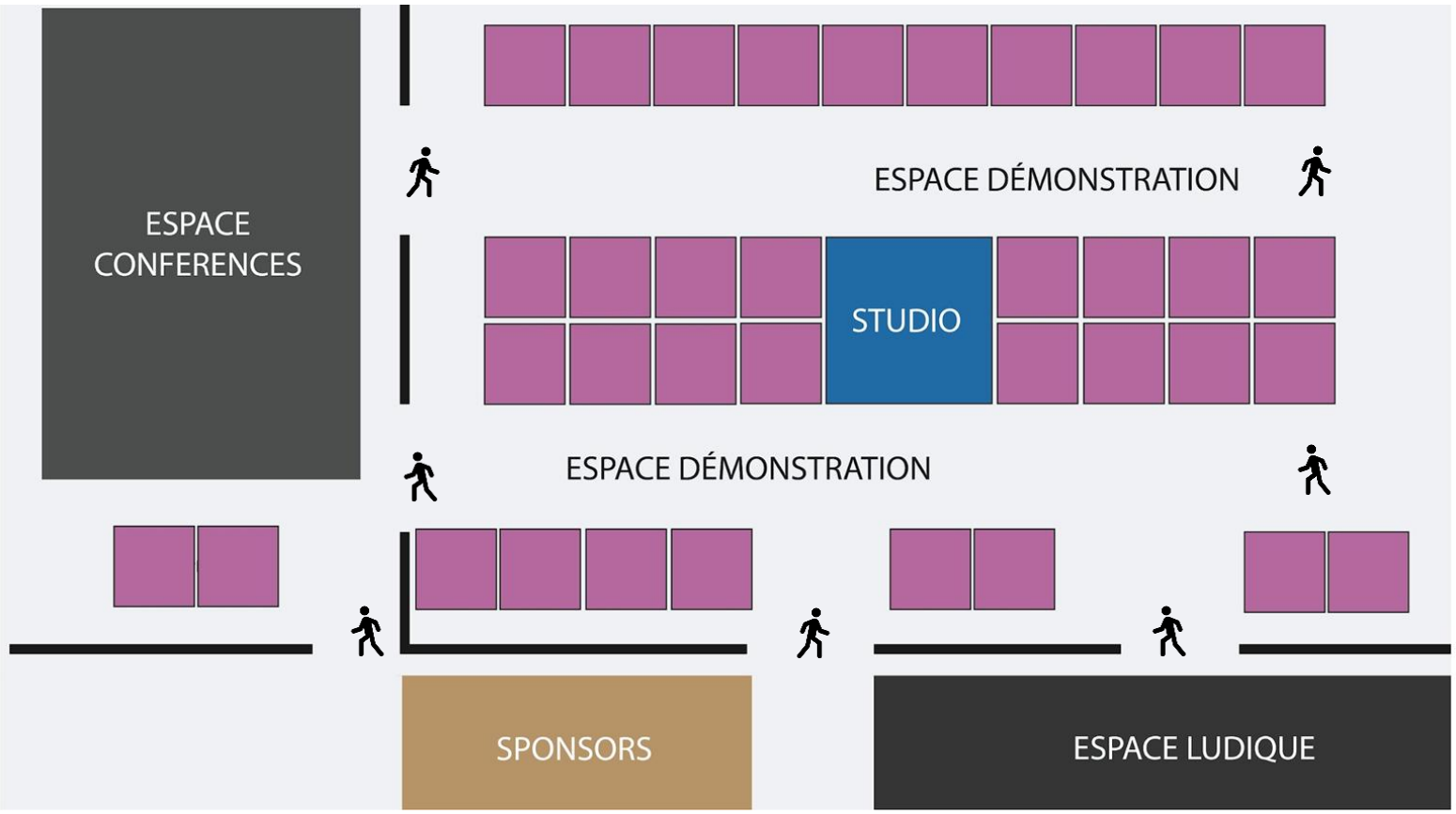

Plan à titre indicatif - Susceptible de modification par les organisateurs.

FORMAT DU SALON

Cet événement proposera une expérience immersive et interactive, combinant plusieurs espaces et temps forts :

1. **Espace de démonstration,** sous forme de stands tenus par des prestataires de solutions, experts RH...
2. **Des conférences / tables rondes / prises de parole** assurées par des experts du recrutement et de la fidélisation, des chercheurs, des entreprises, consultants…
3. **Animations ludiques et mises en situation** : un espace dédié à l'expérimentation, des activités interactives, telles que des quizz ou des jeux de rôle liés aux RH, animations teambuilding, massage assis… pour dynamiser l'expérience des participants.

Vous offrir un cadre dynamique et stimulant pour échanger sur les enjeux RH d'aujourd'hui et de demain.

SALLES DE RÉUNIONS / CONFÉRENCE

Des salles de réunions sont disponibles à la location durant la période du salon. Si vous souhaitez recevoir une proposition de location de salles, merci d'adresser votre demande au service event du Centre de Convention.

Contact : event@archparc.fr | 04 50 31 50 00

Nos propositions de stand

STAND 8 M²

L'aménagement de votre stand comprend :

- Les cloisons - mélaminé blanc.
- Une enseigne drapeau avec le nom et le numéro de votre stand
- Une table de 140×80 cm avec 2 ou 3 chaises
- Une prise électrique

Options

- Desk d'accueil
- Tabouret haut
- Signalétique sur mesure
- Chaises design
- Table salon
- Spot sur rail

Les demandes d'option se font par le formulaire joint auprès de notre prestataire **Waveprod**.

STAND 4 M²

L'aménagement de votre stand comprend :

- Les cloisons - mélaminé blanc.
- Une enseigne drapeau avec le nom et le numéro de votre stand
- Une table de 140×80 cm avec 2 ou 3 chaises
- Une prise électrique

Options

- Desk d'accueil
- Tabouret haut
- Signalétique sur mesure
- Spot sur rail

Les demandes d'options se font avec le formulaire joint auprès de notre prestataire **Waveprod**.

Solutions de communication

AFFICHAGE DYNAMIQUE

Donnez de la visibilité à votre marque

Pendant toute la durée du salon, le-s visuel-s de votre choix sera diffusé sur nos 7 écrans situés à l'accueil et dans le hall principal.

Passage de 2min par annonceur.
Les spots défileront de 9h à 18h.

Limité à 6 annonceurs.

CAPSULE VIDÉO

Enregistrez votre storytelling en live

Profitez de votre présence sur le salon pour enregistrer une capsule vidéo auprès de notre prestataire vidéo.

Un studio vidéocast vous accueille au centre du salon avec une spécialiste de l'interview pour vous guider sur votre pitch.

Une vidéo format de 2 à 5min vous sera remis sous quelques semaines pour l'utilisation de votre choix, idéale pour communiquer sur vos réseaux sociaux ou tout supports Web.

PRISE DE PAROLE

Prenez la parole en début de conférence

Profitez de 10 min de temps de parole au début d'une des conférences de la journée pour présenter votre activité.

+ 1 minute de flash info sur votre stand pendant la journée, mise en avant par notre animateur micro.

Limité à 3 annonceurs

Commande

STAND | RESTAURATION

1 | PACK INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont obligatoires et restent acquis à l'organisateur en toutes circonstances	Prix unitaire HT	Quantité	Total HT
LE FORFAIT INSCRIPTION COMPREND • Gestion de votre dossier exposant. • Badges exposants. • Kit communication.	150 €	1	Offert !

Pour cette 1ère édition, nous vous offrons les frais d'inscription

2 | STAND

	Prix unitaire HT	Quantité	Total HT
STAND PRÉ-ÉQUIPÉ 4 m² Cloisons, enseigne, 1 table et 3 chaises	792 €	.....	.....
STAND PRÉ-ÉQUIPÉ 8 m² Cloisons, enseigne, 1 table et 3 chaises	1584 €	.....	.....
SURFACE SUR MESURE	NOUS CONSULTER		
DROIT D'INSCRIPTION CO-EXPOSANT Tout organisme présent sur votre stand doit être déclaré à l'organisateur du Salon.	150 €	.....	.....

3 | RESTAURATION

	Prix unitaire HT	Quantité	Total HT
PLATEAU REPAS Coleslaw de saison | Filet de poulet sauce miel & salade de pomme de terre | Abondance|Moelleux chocolat	20 €	.....	.....
PLATEAU REPAS – *option végétarien au choix du chef*	20 €	.....	.....
REPAS AU RESTAURANT Velouté de saison, œuf parfait & cappuccino de noisettes | Ballotine de poulet panée à l'abondance, écrasé de pomme de terre et ratatouille de saison | Craquant amandes myrtilles	35 €	.....	.....
REPAS AU RESTAURANT – *option végétarien au choix du chef*	35 €	.....	.....

4 | VOS SOLUTIONS COMMUNICATION

	Prix unitaire HT	Quantité	Total HT
AFFICHAGE DYNAMIQUE Personnalisation des écrans d'accueil du centre de convention (par écran)	200 €	.....	.....
CAPSULE VIDÉO Immersion au cœur de l'événement	140 €	.....	.....
PRISE DE PAROLE Présenter votre enseigne, vos produits, vos services (10 min)	180 €	.....	.....

TOTAL HT .....

Options

5 | VOS OPTIONS SUR STAND

	Prix unitaire HT
Mange debout, houssé diam. 80cm	42 €
Tabouret de bar	22 €
Desk Accueil 100x100x40 cm	100 €
TV 55 pouces sur pied	250 €
Impression de visuels sur mesure	SUR DEMANDE
Rallonges électriques	SUR DEMANDE

COMMANDE
Pour réserver vos options, envoyez un e-mail à alexandre@waveprod.com en précisant **RH Fabrique** + **le nom de votre entreprise**. Les disponibilités sont soumises aux stocks et aux contraintes d'installation.

CATALOGUE WAVEPROD

Écran LCD + pied

Mange debout houssé
Diamètre 80 cm

Desk - 100 x 100 x 40 c m
Blanc / Impression logo client/ houssé noir
Prix hors impression logo client

Tabouret de bar

Impression de visuels sur mesure
pour stand

Alimentation électrique
pour stand

Inscription

EXPOSANT | ENSEIGNE

À retourner par mail à
organisation@rh-fabrique-archparc.fr
ou par courrier à :
CENTRE DE CONVENTION
480 rue Richard Gurley Drew
74160 ARCHAMPS

Cadre réservé à l'organisateur

Dossier reçu le.....

STAND N° .....

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Raison sociale.....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville.....

Tél..... Portable.....

E-mail..... Site web.....

Prénom et Nom du contact dans l'entreprise.....

Qualité du contact dans l'entreprise.....

N°SIRET ou RM.....

N° TVA Intracommunautaire .....

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE

Adresse .....

Code Postal ..... Ville.....

Date de création de l'entreprise : .....

Effectif de l'entreprise.....

ENSEIGNE (à préciser obligatoirement - 19 caractères maximum)

Règlement

Article 1 – Objet

Le salon vise à offrir aux entreprises et services RH de la région une vitrine sur les tendances et solutions innovantes permettant d'optimiser leurs stratégies de recrutement et de fidélisation des talents.

Article 2 – Jours et heures d'ouverture au public

RH Fabrique se déroulera au Centre de Convention :
Ouverture publique : jeudi 22 mai, de 9:00 à 18:00.
Ouverture aux exposants : dès 7:00 le jeudi matin.

Article 3 – Installation et démontage des stands

Installation : mercredi 21 mai, de 10:00 à 16:00
Démontage : jeudi 22 mai, avant 23:00

Article 4 – Demande de participation

Les demandes de participation devront être effectuées à l'aide du formulaire prévu à cet effet.

Article 5 – Emplacements

Les demandes d'admission sont faites et acceptées pour le salon lui-même et non pour un emplacement déterminé. Le Comité d'Organisation attribue souverainement les emplacements affectés aux exposants. Par ailleurs, le choix d'un ou plusieurs angles pour un stand ne sera défini qu'après attribution complète de tous les stands. Le nombre d'angles disponibles est déterminé par le schéma d'aménagement et les impératifs de sécurité. Des espaces supplémentaires pourront être attribués en fonction des disponibilités 10 jours avant la manifestation. Les emplacements attribués ne peuvent être ni sous-loués ni cédés, en tout ou en partie.

Article 6 – Agencement des stands

Les exposants occupent les emplacements dans l'état où ils se trouvent et doivent les restituer dans le même état. Toute dégradation de la structure du stand ou de la surface louée entraînera des frais de remise en état, qui seront à la charge de l'exposant. Les exposants doivent se limiter aux emplacements qui leur sont spécifiquement attribués. Il est interdit de surélever ou de prolonger les séparations entre stands sans autorisation préalable. De même, les cloisons ou les aménagements opaques ne doivent pas gêner les exposants voisins. Les installations et décorations ne doivent en aucun cas endommager le matériel mis à disposition. La décoration des stands doit être soignée et conforme aux règles de sécurité.

Article 7 – Sécurité

L'exposant (ou le responsable du stand dûment habilité à prendre les décisions nécessaires) devra être présent sur son stand à la demande du Chargé de Sécurité.

Article 8 – Assurance

L'exposant doit assurer ses biens exposés sur le salon auquel il participe. En accord avec leur compagnie d'assurance. Une assurance minimale couvrant tous les risques est obligatoire pour les exposants. Le Comité d'Organisation met en place toutes les mesures nécessaires pour prévenir les vols, les détournements, les dégradations, les incendies, explosions ou inondations. Toutefois, en cas de force majeure, le Comité d'Organisation décline toute responsabilité pour les dommages résultant de ces événements.

Article 9 – Paiement des emplacements

Les frais de participation sont exigibles dès l'admission de l'exposant par le Comité d'Organisation.

Article 10 – Fermeture des stands et exclusion des exposants

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de fermer les stands et d'exclure les exposants qui ne respecteraient pas le règlement de RH Fabrique ou qui compromettraient le bon déroulement du salon. De plus, les exposants expulsés en application de ce règlement ne pourront prétendre à aucun remboursement : les sommes versées resteront acquises au Centre de Convention, à titre de dommages et intérêts.

Article 11 - Annulation exposant

En cas d'annulation de la participation par l'exposant, une indemnité sera due conformément à l'échéancier précisé dans les conditions générales de vente transmises avec le devis.

Article 12 - Annulation

L'organisateur peut annuler ou reporter la manifestation s'il constate un nombre notoirement insuffisant d'inscrits. L'exposant inscrit se voit alors restituer le montant de sa participation.

Lu et approuvé
Date et Signature

RH Fabrique
Le Parc des Tendances

organisation@rh-fabrique-archparc.fr

Centre de Convention by ArchParc
480 rue Richard Gurley Drew
ArchParc
74160 Archamps